

Q. Je le crois, et je pense que c'est un pauvre spécimen. Il me semble que notre volume annuel, publié comme rapport des travaux, devrait montrer le travail de chaque année ?—Je crois que cela a été fait. Le rapport préliminaire montre le travail de chaque année.

Q. Alors il ne devrait pas être publié comme un rapport annuel ?—Il y est dit expressément qu'il se continue d'année en année. L'année fiscale et l'année civile sont différentes, et ainsi nous ne pouvons les faire correspondre. J'ai ici un volume publié par sir William Logan, et représentant neuf années de travaux, depuis 1842 jusqu'à 1850.

*Par le Président :*

Q. C'était les premières années de la Commission ?—Les neuf premières années de la Commission.

Q. Elle ne commença ses travaux qu'en 1843 ?—Le rapport est daté "Montréal, décembre 1842."

Q. Mais on ne commença les explorations qu'en mai 1843 ?—A l'égard des rapports, je puis dire qu'en vingt ans sir William Logan a publié 2,200 pages, tandis qu'en dix ans j'en ai publié 3,800, comme travail de la Commission. Voici des faits ; mais maintenant ce rapport, 1880-81-82, qui se trouve être daté d'une manière particulière simplement pour faire correspondre la date au temps actuel, et pour nul autre objet, est pris comme représentant tout le travail, et je prétends que cela est très injuste.

Q. Voulez-vous dire au comité quelle autre information le public a reçue, autrement que par ce volume, pendant les deux ou trois dernières années ?—Une partie du travail de 1880 paraît dans le dernier volume. Il y a un rapport de plus de 700 pages, pour 1879-80, qui est appelé le rapport d'une année de travaux.

Q. Ce volume a été publié en 1881 ?—Oui.

Q. De sorte qu'il ne comprend aucun des travaux de 1880 ?—Je ne suis pas très certain de cela. Il y a des rapports de la Commission depuis 1875 jusqu'à 1881—six volumes—chacun desquels contient des cartes, des gravures, et des détails sur les minéraux économiques, et cependant ce dernier volume est donné comme un spécimen de ces travaux. Je demande au comité de dire si c'est une juste appréciation des travaux de la Commission.

Q. Je crois que cela confirme ce qui a été dit au comité : que le travail de la Commission n'est pas aussi efficace qu'il l'était ?—Pourquoi attirer une attention particulière sur ce rapport ?

Q. Parce qu'il représente les travaux les plus récents de la Commission ?—Comment la grosseur du volume peut-elle prouver l'efficacité des travaux ?

Q. Cela prouve l'étendue du travail ?—Il y a le rapport de 1880 qui est de la même date que l'autre.

Q. Vous ne me comprenez pas tout à fait bien. On a dit que les travaux des trois dernières années n'ont pas été aussi efficaces que l'ont été ceux de la Commission avant cette époque ?—Sur quoi base-t-on cette assertion ?

Q. J'ai dit que le rapport des travaux pour 1880-81-82 ne démontrait pas que la Commission eût exécuté autant de travaux qu'elle en exécutait auparavant ?—Dans la dernière année seulement.

Q. C'est le travail de trois ans ?—Ce n'est pas le travail de trois ans. En toute justice vous devriez y comprendre quelques années en arrière. De quels travaux particuliers voulez-vous parler ?

Q. Prenez, par exemple, le rapport de 1879-80. Il a été publié en 1881, et ne contient par conséquent, rien de ce qui a été fait depuis 1880 ? Ceci est-il exact ?—Je le pense.

Q. A-t-il été donné quelque chose au public depuis 1880, à l'exception de ce volume ?—Oui beaucoup ; il y a d'autres documents concernant les travaux de la Commission qui ont été livrés au public, quoiqu'ils n'aient pas eu exactement la forme de rapports.

Q. Vous avez maintenant l'occasion de faire disparaître tout malentendu à ce sujet ?—Je ne puis le faire sans vous renvoyer à toute la série de volumes publiés par la Commission, il est impossible d'arriver à une juste conclusion sans cela.